Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260709-B_2026_41-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la Présidence de Christophe MARTINS

Etaient présents : Christophe MARTINS, Régine LEFEUVRE, Nadège COULON-TRARI, Chrystèle BERTRAND, Fabienne BONDON, Yannick FOUVILLE, Delphine DAVID, Anne-Sophie PATRU, Bruno DUTEIL.

Etaient excusés : Joseph THEBAULT, Thierry TILLARD, Jean-Claude DENIS

La séance est ouverte à 9h30.

Secrétaire de séance : Régine LEFEUVRE

FINANCES – RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE MONTFORT COMMUNAUTE A L'ALLIANCE INTER-METROPOLITAINE LOIRE-BRETAGNE

N° Délibération B/2026/41

EXPOSE DES MOTIFS

L'Alliance Inter-métropolitaine Loire-Bretagne est une association d'EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), constituée en 2019, qui regroupe douze communautés de communes et une communauté d'agglomération réparties sur les départements de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire- Atlantique et du Morbihan (Bretagne et Pays de la Loire). Cet espace compris entre les Métropoles de Rennes, Angers, Nantes et les agglomérations de Saint-Nazaire (CARENE) et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, forme un ensemble étendu constitué de territoires à dominante rurale, autour de villes de petites centralités (aucune ne dépasse les 15 000 habitants). Ces 13 EPCI partagent des préoccupations communes en matière d'aménagement du territoire, de transition énergétique, de gestion de l'environnement, de valorisation de leurs ressources, d'habitat, de tourisme, de formation...

L'Alliance Inter-métropolitaine Loire-Bretagne développe des coopérations horizontales, territoriales ou interterritoriales, thématiques et permettant d'anticiper les transformations en cours ou déjà à l'œuvre. Elle s'attache à répondre à des situations complexes par des apports qui enrichissent l'action propre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui la composent.

Ses objectifs sont :

- De construire un projet d'aménagement et de développement des territoires inter-métropolitains situés entre Rennes, Angers, Nantes, Saint-Nazaire et Vannes ;
- De promouvoir les dynamiques des territoires inter-métropolitains, selon une approche partenariale, avec l'ensemble des parties prenantes de l'aménagement du territoire : État, collectivités territoriales, monde économique, monde associatif ;
- D'être présent dans le débat public (régional, national) : être force de proposition (loi 3DS, ZAN...) et relais d'information des politiques publiques vers les EPCI

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260709-B_2026_41-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Ainsi ses missions sont :

- D'accompagner le développement des projets de coopérations sur des enjeux communs ;
- De découvrir, apprendre, essaimer les idées innovantes des territoires membres ;
- De promouvoir les intérêts du territoire de l'Alliance, à dominante rurale, auprès de l'Europe, l'Etat, des régions et des métropoles.

Actuellement 13 EPCI d'Ille et Vilaine, du Morbihan et de Loire Atlantique sont déjà adhérents, couvrant une population de près de 480 000 habitants.

Le cas échéant, le coût annuel 2026 de l'adhésion s'établirait à 0.15 €/hab. soit pour Montfort Communauté suivant la population insee 2023 – 4 082.25 €.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu les statuts,
Vu le budget,
Vu la décision de bureau 2022/38 portant adhésion de Montfort Communauté à l'AILB,
Vu la décision de conseil CC/2026/81 désignant des représentants de Montfort Communauté à l'Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- approuve le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2026 de Montfort Communauté à l'alliance inter-métropolitaine Loire-Bretagne ;
- précise que les crédits nécessaires seront imputés sur le budget principal de la collectivité.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

